

/VS

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 91-228 du 17 Octobre 1991

portant nomination de Monsieur François DOSSOU, en qualité de Conseiller Technique au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N°91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant Proclamation des Résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N°91-176 du 29 Juillet 1991 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N°91-218 du 25 Septembre 1991 portant composition des Cabinets du Président de la République et des Ministres ;
- SUR proposition du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 25 Septembre 1991 ;

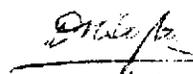
DECRETE :

Article 1er.- Monsieur François DOSSOU, est nommé Conseiller Technique au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération cumulativement avec ses fonctions actuelles.

Article 2.- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires prend effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé et sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 17 Octobre 1991

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Nicéphore SOGLO

.../...

Le Ministre d'Etat, Secrétaire
Général de la Présidence de la
République,



Désiré VIEYRA

Le Ministre des Finances,



Bernard HOUEGNON

Ministre Intérimaire

Le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopé-
ration,



Richard ADJAHO

Ministre Intérimaire

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CS 2 MESGPR 2 MAEC-MF 4 Autres Ministères 20
SGC 4 DB-DCF-DTCP-DSDV-DI 5 DED-DLC-INSAE 3 UNB-FASJEP-RNA 3 IGE 2
DCCT 1 GCONB 1 CSM 1 ONEPI 1 EN-DAN 2 JORB 1 Intéressé.-